# Claude Pierre PREVOST

*Par : Jean-Yves Bonnard*




*Archives départementales des Yvelines*

- Informations
  - Nom : PREVOST
  - Prénom(s) : Claude Pierre
- Etat civil
  - Date de naissance : 01/06/1913
  - Ville de naissance : Saint-Denis
  - Département de naissance : Seine
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - plombier
  - Date de décès : 26/02/1963
  - Lieu de décès : Creil (Oise)
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 4/9/1942
  - Lieu d'arrestation : Nogent-sur-Oise
  - Département d'arrestation : Oise
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Amiens
  - Date de condamnation : 27/03/1943
  - Motif(s) de condamnation :
    - Infraction décret du 26/09/1939
    - activité communiste
  - Peine infligée : Travaux forcés
  - Durée de la peine : 15 ans

    - Parcours carcéral :
      - Compiègne
      - Amiens
      - Eysses
      - Compiègne
- Eysses
    - Date d'arrivée à Eysses : 18/12/1943
    - Numéro d'écrou à Eysses : 651
    - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
    - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
    - Durée de détention : 0 an(s), 5 mois, 12 jour(s)
- Déportation
    - Déporté
    - Lieu de départ : Compiègne
    - Date de départ : 18/06/1944
    - Parcours concentrationnaire :
      - Dachau
      - Allach (Kdo Dachau)
    - Matricule : 73909
    - Situation en 1945 : Libéré
    - Date : 30/04/1945
    - Lieu : Allach

## Biographie

Né le 1er juin 1913 à Saint-Denis (Seine), Claude Prévost est le fils de Victor Prévost (Epinay-sur-Seine, 1884), employé de chemin de fer, et Camille Julia Richard dite Angèle (Cessières, 1886), repasseuse. Son grand-père, Charles Prévost, est alors aiguilleur aux chemins de fer et domicilié à Creil.

À l’issue de sa scolarité à l’école primaire, il trouve un travail. Plombier de profession, il entre comme employé dans la société TH. Rivierre à Creil en 1926. Ouvrier cloutier, il milite alors au parti communiste. Il est recensé en 1931 au domicile parental à Nogent-sur-Oise, au n°23 de la rue Faidherbe avec son frère Roger (né en 1905 à Creil), tous deux exerçant la profession de pointier chez Rivierre. En 1936, il vit seul avec son père, retraité des chemins de fer.

Mobilisé en 1939, il est de retour dans son foyer en 1940. Il retrouve son emploi à la clouterie Rivierre en qualité de requis. Le 28 mars 1942, il épouse Marcelle Paulette Berthe Lignereux à Liancourt (Oise). Le couple vit au domicile de Victor Prévost.

Claude Prévost rejoint le groupe n°1 de l'Organisation Spéciale (Creil – Beauvais – Compiègne) sous la direction du responsable départemental Maurice Genest (alias Roger Wattelier), ancien secrétaire de cellule communiste vivant en clandestinité depuis 1941. Il reconstitue une section communiste à Creil, recrute des adhérents et recueille des cotisations avec son épouse Marcelle (alias Paulette). Il est en outre chargé de liaison avec les organismes supérieurs du parti clandestin et transmet les instructions au groupement puis prépare des actions de sabotage au Petit-Thérain à Creil et des lignes téléphoniques.

À la suite d'un sabotage à Sarron (Oise) perpétré le 13 août 1942 par l'Organisation Spéciale (groupement de Pont-Sainte-Maxence) sur la ligne ferroviaire Creil – Compiègne, deux résistants FTP, Jacques Bourgeois et Claude Leroy, sont arrêtés par les Allemands. S'en suit une enquête approfondie et brutale de la police française qui mène à de nombreuses arrestations en cascade dans les groupements communistes à partir du 4 septembre 1942. Sont ainsi arrêtés Marcel Letort et son frère, Lucien Thaye, Lucien Lesne, André Langelez, Ernest Flury, Etienne Drujon, Marcel et Muguette Chevallier puis leur fils Jacques, Roger Russeil, Lucien Roger, Marcelle et Claude Prévost.

Ils sont interrogés à hôtel de ville de Creil par la brigade mobile de Saint-Quentin puis conduits à la maison d'arrêt de Compiègne.

Les mises en cause se poursuivent. La police française obtient des révélations et procèdent à de nouvelles arrestations : René Grenier et Edmond Bisiaux sont arrêtés à leur tour le 7 septembre, Serge Mottelet, Henri et Jean Bodchon le 8 septembre, Maurice Toubance le 9 septembre, René Leclère le 12 septembre, Norbert Barbier et Roger Visse le 13 septembre, Armand Petit, Julien Durieux, Marcel Debrye, Léonard Viéville, Marceau Jacquot, Angelo et Domenico Stiz le 23 septembre. Ernest Biette le 27 septembre. Désiré Jésus le 28 septembre, Robert et Andrée Meullemeester le 29 septembre…

La perquisition menée au domicile de Claude Prévost permet de découvrir, selon le procès-verbal 13/49, « différents objets ayant trait à l'activité légale du parti communiste ainsi qu'une photographie dissimulée derrière un cadre. Cette photo représente des membres du parti communiste ». Au cours de son interrogatoire, il reconnait « qu'avant la guerre, il appartenait aux jeunesses communistes et qu'il était secrétaire de cette organisation pour la région de Nogent (…) Il recrute un certain Dutrieux Julien à qui il confie le poste de responsable syndical à l'usine Saxby à Creil et donne aux frères Stiz Angelo et Dominique, la responsabilité de la propagande et du travail des masses ».

Claude Prévost est incarcéré à la maison d'arrêt de Compiègne le 18 septembre 1942 jusqu'au 2 novembre 1942, date à laquelle il est transféré à la prison de Senlis pour

propagande communiste avant d'être écroué à la prison d'Amiens le 17 mars 1943. Convaincu d'être le responsable de l'organisation de la Résistance sur le secteur de Nogent-Creil, le Tribunal Spécial d'Amiens le condamne le 27 mars 1943 à 15 ans de travaux forcés au titre d'activité communiste en infraction au décret-loi du 26 septembre 1939.

Son épouse, Marcelle, subit le même sort. Arrêtée pour propagande communiste, elle indique lors de son interrogatoire par la 21e Brigade de la police judiciaire avoir été secrétaire puis trésorière dans l'organisation latérale des jeunes filles de France au PC. Elle reprend son activité clandestinement en novembre 1941 jusqu'à son mariage puis cesse toute activité… Elle est incarcérée à Compiègne le 14 septembre 1942 puis à Senlis le 2 novembre 1942. Souffrante, elle est transférée à l'hôpital de Senlis le 6 décembre 1942 puis à la maison d'arrêt d'Amiens le 30 avril 1943. Elle est condamnée le 10 mai 1943 par la Section Spéciale de la Cour d'Appel d'Amiens à un an d'emprisonnement et 1200 frs d'amende pour activités communistes (participation à des réunions de propagande et transmission de paquets de tracts destinés à la distribution).

Claude Prévost est transféré à la Centrale d'Eysses (Lot-et-Garonne) le 14 décembre 1943. Il y est écroué le 18 décembre sous le numéro 651. Remis aux autorités allemandes avec des centaines d'autres détenus, sa levée d'écrou date du 30 mai 1944. Il est transféré au camp de Royallieu, à Compiègne puis déporté le 18 juin 1944 avec le « Bataillon d'Eysses » à destination de Dachau, dans le kommando Allach 13 Block 19. Il reçoit le matricule 73909. Libéré à Allach par l'armée américaine le 30 avril 1945 à 11 heures, mis en quarantaine puis pris en charge par la 1ère Armée sur l'île de Reichenau du 25 au 29 mai 1945. Il est rapatrié par train sanitaire à destination de Mulhouse (carte de rapatrié n°1205387) et arrive à Paris le 30 mai 1945. Logée à l'Hôtel Lutecia durant deux jours en raison d'un pied malade, il peut regagner son domicile le 2 juin suivant. Entretemps, sa condamnation a été amnistiée par ordonnances signées à Alger les 1er juillet 1943 et 5 août 1944.

Il est par la suite domicilié à Nogent-sur-Oise, n°35, rue Pierre-Semard et exerce la profession de régleur sur machines.

Il reçoit le titre de déporté résistant le 17 février 1953, sa carte portant le n°100315278.

Le couple élit domicile dans la cité Biondi de Creil, au n°6 rue de la Martinique.

Claude Prévost décède le 26 février 1963 à Creil. Son épouse, Marcelle, décède le 15 mars 2006 à Bordeaux.

## Bibliographie

Bonnard Jean-Yves, "Le 1er mai 1942 dans le Compiégnois", in Annales Historiques Compiégnoises n°170, printemps 2025, p.44-57.